

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 24 juin 2021	Délibération n° 2021/20 p1/2
Objet : Décision modificative n° 1 du BP 2021	
Nomenclature de télétransmission :	
7.1. Décisions budgétaires	

Nombre de membres

En exercice :	34
Présents :	13
Votants :	16
Procurations :	4

L'an deux mille vingt et un,

Le vingt-quatre juin à dix-neuf heures,

Le Comité syndical du Syndicat mixte du Secteur Central du Val-de-Marne, dûment convoqué le 16 juin 2021, s'est réuni en session ordinaire, en visio-conférence, sur l'outil TEAMS, en raison de la crise sanitaire et des distanciations nécessaires à la tenue des réunions, sous la présidence de Monsieur Hamza MOKHTARI, conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne, représentant de GPSEA et Président du Syndicat.

Sont présents :

MM. Pierre-Alexandre BAUX, Joël PESSAQUE, Mme Frédérique HACHMI, MM. Hamza MOKHTARI, Jean-Raphaël SESSA, Muguet NGOMBE, Clément TENDIL, Philippe FISCHER, Eric FAIVRE (à partir du point 1), Lucas TRIPIER, Pierre FERRERO, Mme Dominique DUROSELLE, MM. Alain CATINAUD, Matthieu PIERRON (à partir du point 5).

Sont représentés :

Jacques DRIESCH, pouvoir donné à M. BAUX
Dominique HUMEZ, pouvoir donné à M. MOKHTARI
Marc COHEN, pouvoir donné à M. FERRERO
Stéphane RABANY, pouvoir donné à M. PIERRON

Sont absents excusés :

Mme Marie CURIE, Mme Evelyne BAUMONT, MM. Stéphane CHAULIEU, Alain BOUKRIS, Laurent CHARMOIS (Problème de connexion).

Sont absents :

MM. Grégoire VERNY, Ambroise TOIN, Sylvain AUBERT, Christophe IPPOLITO, Philippe GOYHENECH, Kevin TELLIER, Stéphane TOURNANT, Cédric DAMIEN (arrivé aux questions diverses), Jean-Daniel AMSLER, Alain TAMEGNON HAMOUZE, Nassim BOUKARAOUN.

Le Comité,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Budget Primitif de l'année 2021,

Vu l'instruction budgétaire M14,



Séance du 24 juin 2021	Délibération n° 2021/20 p2/2
Objet : Décision modificative n° 20/2021	
Nomenclature de télétransmission :	
7.1. Décisions budgétaires	

Considérant qu'il convient de réaliser un certain nombre de prestations non prévues au budget mais demandées par les élus, notamment un audit,

Considérant qu'INFOCOM'94 va participer au plan de cybersécurité de France relance initié par l'Etat et porté par l'ANSSI,

Considérant que l'ensemble des recrutements prévus en 2021 n'ont pas eu lieu et le départ à la retraite d'un agent non encore remplacé,

Considérant la nécessité d'adapter les provisions sur les chapitres correspondants et qu'une décision modificative est nécessaire,

Décide

0 contre ; 2 abstentions (MM. FERRERO et COHEN) ; 14 pour

Article 1 : approuve la décision modificative n° 1 au budget 2021 qui se résume comme suit :

Fonctionnement	Imputation	Chapitre	DEPENSES	RECETTES
Prestations de services	611	011	+ 100.000,00 €	
Cotisations versées au F.N.A.L.	6332	012	- 2.000,00 €	
Cotisations au Centre National et aux centres gestion	6336	012	- 2.000,00 €	
Personnel titulaire – autres indemnités	64118	012	- 40.000,00 €	
Cotisation aux caisses de retraite	6453	012	- 13.000,00 €	
Cotisation pour assurance du personnel	6455	012	- 3.000,00 €	
Versement au FNC du supplément familial	6456	012	- 2.000,00 €	
Allocations de chômage versées directement	64731	012	- 38.000,00 €	
Total section fonctionnement			0,00 €	0,00 €

CERTIFIÉ CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Fait à La Varenne, le 24 juin 2021

Le Président
Hamza MOKHTARI